



DATE DE PUBLICATION : 30 novembre 2023

La directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine

[Délégation de signature donnée par la directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine à l'adjoint à la directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2023

Délégation permanente est donnée à M. François SAVARY, adjoint à la directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine, à la succursale de Bordeaux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Bordeaux et des établissements secondaires et bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés. M. François SAVARY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Bordeaux et des groupes de la Nouvelle-Aquitaine.

M. François SAVARY peut subdéléguer sa signature aux cadres de la succursale de Bordeaux et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants et des opérateurs sur monnaie fiduciaire, placés sous l'autorité des cadres précités dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Bordeaux,  
Le 2 octobre 2023

Marie-Agnès DE MONTBRON